

Ce document vous fournit des informations clés pour l'investisseur sur ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document de marketing. Les informations sont requises par la loi pour vous aider à comprendre la nature et les risques liés à l'investissement dans ce Fonds. Il vous est conseillé de le lire afin de pouvoir prendre une décision éclairée quant à l'investissement.

Brilliance China Core Long Short Fund (le « Fonds »)

Actions de catégorie B (EUR) (ISIN : IE00BDFK4F81)

Le Fonds est un compartiment de Brilliance Asset Management ICAV

(l'« ICAV ») Maples Fund Management Ireland Limited (la « Société de gestion »)

Objectifs et politique d'investissement

Objectif d'investissement :

L'objectif d'investissement du Fonds est de générer une appréciation du capital à long terme pour ses investisseurs.

Politique d'investissement :

Le Fonds cherchera à investir dans un portefeuille diversifié, conformément à sa stratégie d'investissement, en se concentrant principalement sur une tactique s'appuyant sur les actions chinoises à long et court terme.

Le Fonds acquiert une exposition aux titres de participation émis en Chine directement par le biais des programmes Shanghai / Shenzhen-Hong Kong Stock Connect et synthétiquement par le biais de swaps sur rendement total.

Le Fonds est axé sur la Chine et se réserve la possibilité d'investir jusqu'à 30 % de ses actifs nets dans d'autres marchés émergents.

Le fonds peut détenir des positions longues dans chacune des catégories d'actifs, dans une fourchette comprise entre 0 % et 125 % de la valeur nette d'inventaire du fonds, et des positions courtes sur des titres de participation, dans une fourchette comprise entre 0 % et -125 % de la valeur nette d'inventaire du fonds.

Outre les titres de participation, le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de sa valeur liquidative dans d'autres fonds d'investissement réglementés lorsque cet investissement est conforme à l'objectif d'investissement du Fonds.

Pour éviter toute ambiguïté, toute position courte sera établie de manière synthétique

(c'est-à-dire par l'utilisation d'instruments financiers dérivés ou « IFD »).

Le Fonds peut également utiliser des IFD à des fins d'investissement, de gestion efficace de portefeuille et de couverture de devises. Ces techniques et instruments comprennent des options et des contrats à terme.

Le Fonds est géré activement, ce qui signifie qu'il est géré sur une base entièrement discrétionnaire.

Vous pouvez vendre vos actions tous les lundis ouvrables, à savoir les lundis où les banques de Dublin et de Hong Kong sont généralement ouvertes. Vous devez soumettre votre demande à Citco Fund Services Ireland Limited (l'« Administrateur ») avant midi (12 h 00) heure d'Irlande, deux jours ouvrables avant le jour ouvrable au cours duquel vous souhaitez vendre.

Vos actions ne vous rapportent pas de revenu. Les revenus sont accumulés au sein du Fonds et se reflètent dans la valeur des actions.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible

Risque plus élevé



Rendement plus faible

Rendement plus élevé

L'indicateur ci-dessus illustre la position de ce Fonds sur une échelle de catégorie de risque/rendement standard.

Cet indicateur s'appuie sur des données historiques et peut ne pas être une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

Il n'y a aucune garantie que la catégorie de risque/rendement indiquée ne changera pas, elle est susceptible d'évoluer au fil du temps.

La catégorie la plus basse ne signifie pas que l'investissement est « sans risque ».

Vous pourriez perdre le montant que vous avez investi ; cet indicateur n'est pas une mesure d'un tel risque.

L'indicateur ci-contre ne prend pas en compte les risques suivants liés à l'investissement dans le Fonds :

Marché chinois : Le Fonds investit substantiellement dans des titres émis en Chine continentale, il sera donc soumis à des risques inhérents au marché chinois et à des risques de concentration additionnels. L'existence d'un marché de négociation liquide pour les Actions A chinoises peut dépendre de l'offre et de la demande de ces mêmes Actions A.

Suspension du marché des Actions A chinoises : Les bourses en Chine disposent généralement du droit de suspendre ou de limiter la négociation de tout titre coté sur la bourse concernée ; une telle suspension empêcherait Brilliance Asset Management Limited (le « Gestionnaire d'investissement ») de liquider des positions et pourrait, de ce fait, exposer le Fonds à des pertes.

Risque lié aux marchés émergents : Le Fonds investit dans certains marchés étrangers qui comportent des risques d'investissement supérieurs à la moyenne. Certains pays ne sont pas toujours bien réglementés ou efficaces et le Fonds est susceptible de rencontrer des problèmes ou de faire face à des retards dans la récupération de ses investissements lorsque cela est nécessaire. Les titres des pays émergents peuvent présenter un volume de négociation nettement inférieur, ce qui entraîne un manque de liquidité et une forte volatilité des prix.

Risque de contrepartie : Le Fonds peut être exposé à des investissements importants par le biais de contrats conclus avec des tiers (par ex. des contreparties dérivées).

Pour plus d'informations sur les risques, veuillez consulter la section intitulée « Facteurs de risque » dans le prospectus de l'ICAV.

Frais

Les frais que vous payez sont utilisés pour payer les coûts de gestion du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après votre investissement

Frais d'entrée	0,00 %
Frais de sortie	1,00 %

Frais prélevés sur le Fonds sur un an

Frais courants	4,16 %
----------------	--------

Frais prélevés sur le Fonds sous certaines conditions spécifiques

Frais de performance	20,00 % de la performance au-dessus de la valeur liquidative par action la plus élevée précédente.
----------------------	--

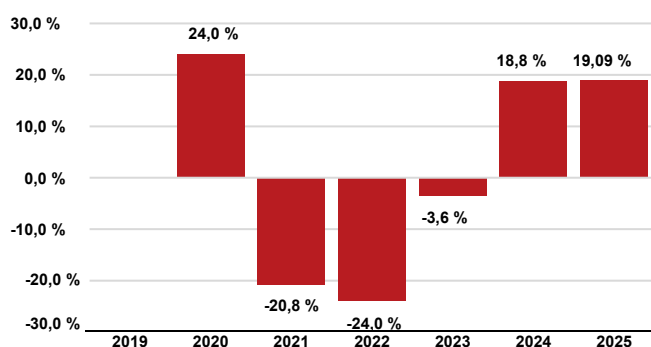
Les frais d'entrée et de sortie indiqués correspondent aux montants maximums susceptibles d'être prélevés sur votre investissement, respectivement avant son placement et avant le versement du produit de votre investissement. Dans certains cas, vous pourriez payer moins. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, la commission de performance facturée était de 0,00 %.

Le montant des frais courants indiqué ici est calculé sur la base des dépenses pour l'exercice clos le 31 décembre 2025. Ce montant est susceptible de varier d'une année à l'autre et exclut les commissions de performance et les coûts de transaction de portefeuille, sauf lorsqu'une commission d'entrée/sortie est payée par le Fonds lors de l'achat ou de la vente d'actions dans un autre organisme de placement collectif. Le rapport annuel du Fonds détaillera les frais exacts.

Des informations plus détaillées sur les frais figurent dans le prospectus dans la section intitulée « Frais et dépenses ».

Performances passées

Actions de catégorie B (EUR) en EUR



Les performances passées présentées sont nettes de tous frais. Les performances passées seront calculées en EUR.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures du Fonds. Ce Fonds a été approuvé par la Banque centrale d'Irlande le 21 mars 2018.

Cette catégorie d'actions a été lancée le 6 août 2019.

Le Fonds n'est pas géré selon un indice de référence.

Informations pratiques

Northern Trust Fiduciary Services (Ireland) Limited agit en tant que dépositaire du Fonds.

De plus amples informations sur le Fonds et des copies de son prospectus, de ses rapports annuels et semestriels peuvent être obtenues gratuitement en anglais sur demande adressée au 32 Molesworth Street, Dublin 2, siège social de l'ICAV.

Le prix d'émission et de rachat à jour de chaque catégorie d'actions du Fonds sera disponible auprès de l'Administrateur et sera publié sur Bloomberg (www.bloomberg.com).

La responsabilité de la Société de gestion ne peut être engagée que sur la base de toute déclaration contenue dans le présent document qui serait trompeuse, inexacte ou incompatible avec les parties pertinentes du prospectus et du supplément.

L'ICAV a séparé la responsabilité entre ses fonds et, à ce titre, votre investissement dans le Fonds ne sera pas affecté par des réclamations à l'encontre d'un autre fonds

compartiment de l'ICAV, et toute responsabilité contractée pour le compte d'un fonds ou imputable à celui-ci ne sera acquittée que sur les actifs de ce fonds.

Il est possible d'échanger vos actions du Fonds contre des actions d'autres compartiments de l'ICAV. Des détails sur les échanges d'actions sont fournis dans le prospectus. Des frais d'échange peuvent s'appliquer.

Vous devez savoir que la législation fiscale en Irlande (lorsque le Fonds est autorisé) peut avoir un impact sur votre situation fiscale personnelle.

Les détails de la politique de rémunération de la Société de gestion sont disponibles ici :

<https://maples.com/services/fund-services/aifm-and-ucits-management-company-solutions/policies-resources> et une copie papier vous sera également remise gratuitement sur demande.

L'ICAV est autorisé en Irlande et est réglementé par la Banque centrale d'Irlande.

Ces Informations clés pour l'investisseur sont exactes au 13 février 2026.